



PRENDRE LE TAUREAU PAR LES CORNES

Mémoire citoyen

présenté par

Raymond Gauthier

*Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique
aux Îles-de-la-Madeleine*

Le 21 février 2006

PRENDRE LE TAUREAU PAR LES CORNES

• PRÉSENTATION

Comme citoyen des Îles-de-la-Madeleine, j'ai été ahuri, lors de l'audience du 25 janvier dernier, de constater que notre municipalité semblait se fixer timidement **un objectif de stabilisation de la production d'ordures d'ici 50 ans !**

Selon mes connaissances – et selon la documentation que j'ai consultée – **seule une politique globale et ambitieuse de prévention de la production des déchets nous permettra de rattraper le taureau parti à l'épouvante.**

Je me propose d'indiquer fermement, dans une approche de coopération avec les gestionnaires municipaux et mes concitoyens, quelques pistes pouvant nous aider collectivement à **prendre le taureau par les cornes.**

J'ai tenté de rassembler de façon synthétique quelques idées de nature à enrichir le débat et même, je l'espère du moins, le Plan de gestion des matières résiduelles de notre municipalité. Et ce, en complémentarité avec les opinions exprimées par les autres intervenants. Je me suis largement inspiré de sources fiables pour rédiger ce document et ne me suis pas privé d'utiliser les propos avisés que j'y ai trouvés.

• LES OBJECTIFS QUE JE PROPOSE À MA COLLECTIVITÉ

Mon but explicite étant de voir changer radicalement les orientations du projet actuel de LET, je veux mettre l'accent sur les objectifs suivants :

- ✓ **Réduire la quantité de déchets générée par l'ensemble des contribuables ;**
- ✓ **Éviter au maximum l'incinération, mal nécessaire ;**
- ✓ **Réduire au maximum les résidus à enfouir dans un LET.**

• LES MOYENS QUE JE PROPOSE À MA COLLECTIVITÉ

Avoir des objectifs est une chose, prendre les moyens de ses ambitions en est une autre. C'est ce qui souvent fait la différence entre une administration qui planifie et légifère sans mettre les budgets ou les contrôles appropriés et une administration qui prend les moyens et applique les mesures qui s'imposent pour parvenir à ses objectifs. Il revient à la municipalité de former et d'informer les citoyens, de l'enfant à l'adulte, ainsi que les différents agents socioéconomiques sur la prévention de la production des déchets, de donner un cadre juridique contraignant approprié, de se montrer exemplaire sur le sujet...

Voici donc **des moyens audacieux** mais qui, je crois, sont nécessaires pour toucher de façon satisfaisante les cibles qu'on se sera donné le mandat d'atteindre :

- ✓ **Sensibilisation et mobilisation de l'ensemble des citoyens** (individuels et corporatifs) à modifier leurs habitudes de production et à adopter des attitudes de « consommation responsable » :
 - Sur la nécessité de limiter les déchets à la source : la limitation effective de nos déchets commence par **des gestes simples, individuels et quotidiens** ; il est donc nécessaire de :
 - Refuser les sacs plastique en apportant un sac personnel réutilisable (panier, chariot, sac en tissu...) ;

- Restreindre au maximum l'usage généralisé d'emballages styromousse couplé de pellicules moulantes, en réclamant des emballages alimentaires à moindre impact (ex. : papier ciré) ;
 - Ne pas acheter de produits en portions individuelles ou en petites doses (riz en sachets pré-dosés, sucre en sachets, biscuits en sachets individuels, thé en sachets...). Les serviettes sanitaires et autres produits hygiéniques ou comestibles emballés individuellement ; à titre d'exemple, le café en mini doses utilise 10 fois plus d'emballages qu'en paquet de 250g ! ;
 - Bannir les produits jetables tels que rasoirs, stylos, tissus nettoyants, vaisselle jetable, appareils photos... ;
 - Boire l'eau du robinet plutôt que l'acheter en bouteille plastique, en se dotant éventuellement d'une carafe filtrante ou d'un filtre au robinet ;
 - Éviter la vente à emporter (« take out ») qui génère de nombreux déchets ;
 - Limiter le recours systématique aux piles qui sont à l'origine d'une importante pollution, en optant plutôt pour des piles rechargeables, des appareils mécaniques ou pouvant se brancher sur le courant électrique ;
 - Privilégier l'utilisation de produits naturels exempts de substances chimiques comme substitut aux produits d'entretien, comme l'eau de javel, les insecticides, les herbicides et pesticides dont les conséquences sur l'environnement sont extrêmement néfastes ;
 - Utiliser des nettoyants naturels : on peut faire plusieurs produits nettoyants à partir de produits écologiques tels le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, les cristaux de soude, les sels de borax et des huiles végétales.
 - Privilégier, pour la construction et la décoration de l'habitat, des matériaux naturels et sains pour le revêtement du sol, la peinture, le traitement du bois... en évitant au maximum les produits synthétiques. À chaque produit jetable correspond une alternative durable. Il appartient donc au consommateur d'effectuer le bon geste (penser aux guides et aux organismes de conseils).
- Sur l'utilité de la réutilisation et du recyclage des déchets :
 - Les échanges locaux entre particuliers : petites annonces, brocantes, troc,... ;
 - Les dispositifs de détournement des flux de déchets. On peut citer des exemples déjà en place tels la Ressourcerie et le Comptoir familial : on y récupère toutes sortes d'objets qui sont réparés et ensuite revendus, favorisant ainsi la réutilisation de déchets inadmissibles dans les circuits de consommation courante et par ailleurs la réinsertion sociale ;
 - On peut soi-même réparer plutôt que de jeter et racheter ;

- Le retour des objets déjà consignés, renforcé par l'augmentation de la valeur du dépôt et du nombre des contenants (ex. : bouteilles de la SAQ), contribuerait pour beaucoup à la réduction de nos déchets ;
 - Le recyclage, qui constitue le dernier volet de cette politique de prévention, permet d'économiser les matières premières en transformant et en réintroduisant les matériaux dans le circuit économique plutôt que de les brûler ou de les enfouir. Toutefois, il faut bien garder à l'esprit que le procédé reste polluant et qu'on ne peut pas recycler à l'infini. Enfin, le recyclage peut avoir un effet déresponsabilisant lorsqu'il rend anodin le geste de jeter puisque « ce n'est pas grave, ça se recycle »... ! Le recyclage permet donc d'éviter un gaspillage des ressources mais ne doit pas nous faire perdre de vue la nécessité de réduire notre consommation !
- ✓ **Mobilisation des producteurs, entreprises et commerces :**
- Obliger les producteurs et distributeurs industriels de préparer la fin de vie de leurs produits dès la conception (éco-conception), de mettre sur le marché des produits durables... ;
 - Les responsabiliser en regard des dommages causés à l'environnement par un produit, lors de sa production, de son utilisation et de son élimination ;
 - Les obliger à choisir des contenants et emballages recyclables, réutilisables ou compostables lorsqu'ils ne peuvent les éviter ;
 - Les obliger à réduire l'emballage et surtout le suremballage des produits de consommation courante ;
 - Les obliger à faire payer le prix coûtant des emballages lorsqu'exigés par les consommateurs.
- ✓ **Mobilisation des différentes industries :**
- Incitation à réduire leurs apports en déchets ;
 - Incitation à effectuer un prétraitement de leurs déchets secs facilitant leur réutilisation ou leur recyclage ;
 - Application de sanctions aux récalcitrants.
- ✓ **Interdiction de l'utilisation inconsidérée des sacs d'emplettes sur le territoire des Îles :**
- Au Québec, chaque ménage se retrouverait avec 300 à 600 sacs en plastique par année, soit entre 6 et 12 sacs par semaine ;
 - À l'incinérateur, les sacs en plastique présentent une bonne valeur calorifique, mais génèrent des rejets atmosphériques de substances (GES, gaz acidifiants, métaux lourds) toxiques et dangereuses pour la santé des gens et de l'environnement ;
 - Les sacs en plastique constituent aussi une menace pour l'environnement lorsqu'ils sont dispersés par le vent. Ces déchets sont une nuisance visuelle et causent des préjudices à la faune ailée et marine. ;
 - Les sacs dégradables peuvent réduire de beaucoup ces impacts, mais... :

- L'utilisation du sac biodégradable a probablement un impact moindre sur l'environnement que le sac en plastique traditionnel. Cependant il est préférable, d'un point de vue de l'analyse de cycle de vie, d'utiliser des sacs réutilisables, en coton par exemple ;
 - Même s'il est louable le geste des commerces locaux qui offrent des sacs « biodégradables » actuellement n'est pas approprié, parce qu'ils ne sont pas compostable ; on peut par ailleurs trouver dans le commerce des sacs compostables, tels « BIO SOLO » ;
 - Selon Recyc-Québec, l'analyse de cycle de vie des sacs montre que la meilleure approche est de n'utiliser aucun sac lorsque cela est possible, d'en réduire le nombre le plus possible ou d'opter pour des sacs réutilisables.
- Que les commerçants des Îles évitent d'offrir systématiquement des sacs d'emplettes ou les fassent payer à l'unité : les consommateurs se sentiront alors obligés d'apporter leurs propres sacs durables, de restreindre l'utilisation des sacs au comptoir caisse, sinon d'en assumer les coûts social et environnemental.

● **LES CONDITIONS QUE JE CONSIDÈRE PRÉALABLES**

On va me dire que j'exagère, que ce n'est pas faisable, qu'on ne va revenir en arrière, qu'on ne peut empêcher le progrès, etc... Mais il ne faut pas oublier que nous sommes des insulaires, qu'« *aux Îles, c'est pas...* » Aux Îles c'est pareil comme ailleurs : on consomme et on pollue comme tout le monde. Sauf qu'ici les impacts sont amplifiés et le milieu ne peut plus en absorber davantage ! C'est faux de croire qu'on peut maintenir le cap... pendant 50 ans. **Un virage radical s'impose pour la suite du monde.** Les coûts de nos gestes irresponsables ne sont pas qu'économiques : ils sont sociaux et environnementaux. L'équilibre est complètement rompu.

Plutôt que de continuer à gérer de façon lamentable les conséquences d'une société reposant sur le « tout jetable », il nous faut donc **prendre le taureau par les cornes** et reprendre la maîtrise des événements que nous avons perdue. Pour y arriver, des conditions s'imposent d'elles-mêmes et passent par **une véritable volonté politique** des élus, de concert avec la population, décrétant des mesures à la fois rigoureuses et facilitantes :

- ✓ **L'adoption et l'application de mesures d'incitation, de contrôle et de gratification :**
 - Refus des solutions de facilité qui incitent à l'inflation dans le domaine des déchets et des pollutions ;
 - Suivi rigoureux de l'organisation de la collecte des déchets dans des conditions permettant d'encourager la diminution des volumes destinés à l'incinération ;
 - Contrôle de la mise en décharge, exigeant et facilitant un tri sélectif en vue du recyclage ;
 - Amélioration de l'entreposage des matières compostables pour améliorer les résultats ;
 - Instauration d'une « redevance » reflétant le service effectivement rendu au ménage pour l'enlèvement des bacs et récompensant les

- efforts de tri (les bonnes pratiques) ; la détermination de la redevance doit prendre en compte le coût de collecte, de traitement et d'élimination des déchets du ménage (ce qui n'est pas le cas de la taxe actuelle, établie sur la valeur foncière et prélevée sur le compte de taxe foncière) ;
- L'administration publique devrait également favoriser l'achat de produits moins dommageables pour l'environnement, la réutilisation et le recyclage dans le cadre de ses activités régulières de même que le financement des initiatives communautaires d'éducation et de sensibilisation.
- ✓ **La conception et la réalisation d'une campagne permanente d'information et d'alerte du public :**
- Injection de ressources financières appropriés et récurrentes, inscrites au budget municipal ;
 - Détermination de mandats clairs et précis et affectation de ressources humaines efficaces.
- ✓ **La participation « responsable » de la collectivité** dans son ensemble :
- La communauté madeleinienne dans son ensemble doit parvenir, dans un échéancier raisonnable et progressif, à un état de conscience favorisant l'adoption de comportements responsables, i.e. tenant compte du contexte dans lequel nous vivons : le nôtre et celui de la planète toute entière ; en pensant à ceux qui vont nous survivre ;
 - Les temps sont révolus où l'on pensait pouvoir « se développer » impunément.
- ✓ **Une gestion manufacturière, industrielle et commerciale préventive :** la responsabilité des producteurs va au-delà de la mise en marché des produits :
- Par la prévention de la pollution et la réduction des ressources et de l'énergie utilisée à chaque étape de la fabrication d'un produit ; les producteurs deviennent responsables des impacts environnementaux dus à l'utilisation de leurs produits ;
 - Par la production locale et l'importation de produits et matériaux :
 - suppression des emballages inutiles ;
 - préférence pour les matériaux biodégradables ;
 - prévision du recyclage de tous les objets lors de leur fabrication.
 - Par la gestion rigoureuse des effluents liquides : les rejets spéciaux de certains professionnels ne devant pas être mélangés, sans prétraitement, aux eaux usées des ménages.
- ✓ **Une gestion individuelle des déchets « citoyenne »** (responsable, réfléchie et vigilante) : on peut devenir consomm'acteur (consommateur orientant lui-même l'offre du marché par ses choix d'achats) :
- Surtout, lors des achats, par le refus des emballages inutiles ;
 - Lorsque le choix leur est offert, les consommateurs, devraient être responsables des achats qu'ils font et défrayer, conséquemment, une partie des coûts des impacts environnementaux liés au traitement post-consommation des produits consommés (taxe ou consigne) ;
 - Dans une perspective de gestion écologique des déchets, les produits et biens de consommation devraient :

- être nécessaires ;
- être durables ;
- être facilement réutilisables, recyclables ou compostables ;
- utiliser le moins d'emballage possible ;
- utiliser le moins de matières premières possible ;
- utiliser le moins d'énergie possible ;
- utiliser des matières renouvelables, le cas échéant ;
- occasionner le moins de rejet possible (solides, gazeux ou liquides) lors de leur production ;
- occasionner le moins d'impacts lors de leur disposition ou de leur entreposage ;
- Par le tri efficace des déchets en vue du recyclage ;
- Les bonnes pratiques (gestes quotidiens) du citoyen responsable seront le gage d'une réussite essentielle à notre survie et à notre mieux-être collectif, dans un contexte bouleversé, imputable en bonne partie à nos « folies de jeunesse » comme société de consommation à outrance, dite développée.

C'est en prenant le taureau par les cornes que nous nous doterons d'une véritable politique de gestion des matières résiduelles, impliquant des changements radicaux à nos comportements dans une infinité de petits gestes quotidiens.

Raymond Gauthier
Février 2006

Référence utiles et utilisées :

Réduction à la source des déchets ménagers par tarification incitative :

- ✓ <http://www.cerna.ensmp.fr/Documents/MG-DechetsMenagers.pdf>

Éviter l'incinération :

- ✓ <http://vivre.en.entre-deux-mers.chez-alice.fr/incinera.htm#haut>

Gestion écologique des déchets :

- ✓ <http://www.cam.org/~fcqged/documents/Les%204%20principes%20du%20FCQGED.pdf>

Déchets ménagers, prévention :

- ✓ http://boycottez.free.fr/article.php3?id_article=86

Matières compostables, sacs compostables :

- ✓ <http://www.fundyrecycles.com/fr/index.php?id=27>

Contenants dégradables/compostables :

- ✓ <http://www.eco-tips.com/shop/a-vaisselle.php>

Produits nettoyants alternatifs :

- ✓ http://www.ethiquette.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=45
- ✓ http://www.greenpeace.ca/f/a_vous_dagir/trucs_astuces/recettes.php
- ✓ <http://www.equiterre.org/outils/consommer/guideConsommacteurs3.html>
- ✓ http://www.cjn.cam.org/nouveau/articles_revues/article15.htm
- ✓ <http://www.fge.qc.ca/nettoyer.htm>
- ✓ http://www.guidesperrier.com/renovation_renovations/problemes_solutions/frame_reno_prob.html?http://www.guidesperrier.com/renovation_renovations/problemes_solutions/qualite_air/produits_nettoyants/pollution_interieure.html

Voir, page suivante quelques exemples de produits utilitaires biodégradables/compostables

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUITS BIODÉGRADABLES/COMPOSTABLES

Vaisselle compostable



Vaisselle biodégradable en carton ou en feuille de palmier. Une gamme complète écologique, élégante et originale, du plat à salade aux pailles en bambous.

Assiette grande taille, petite taille, set 100 pièces

100 assiettes compostables pour mets chauds et froids, diamètre 26 cm, 18 cm, biodégradables

Assiettes en ramie fabriquées à base de bambou, de canne à sucre et de fibres de jonc. Résistent à l'eau et à la chaleur. Compatibles avec four à micro-ondes.



Gobelet 2 dl, 3 dl, en carton, set 100 pièces

Pour boissons chaudes et froides, étalonné, compostable

Gobelets en carton fabriqués à base de cellulose, revêtement en amidon de maïs.



Gobelet 2 dl, 3 dl, transparent, set 100 pièces

Pour boissons froides, transparent, compostable

Gobelets en plastique fabriqués à base d'acide polylactique PLA (maïs, betterave).



Ustensiles en amidon, 200 sets (800 pièces)

200 couteaux, fourchettes, cuillères à soupe, cuillères à café

Couverts fabriqués à base d'amidon, de cellulose et de craie. Résistent jusqu'à 80°C. Idéal pour des sorties et manifestations respectueuses de l'environnement

Vaisselle en palmier



Alternative aux barquettes en styromousse ???

Barquette rectangulaire, set 25 pièces

25 barquettes rectangulaires compostables en feuille de palmier pour mets chauds et froids, dimensions 16 x 24 cm, profondeur 2.5 cm

Cette vaisselle à usage unique en palmier est fabriquée à partir des gaines foliaires que l'arbre rejette. Elle ne transmet aucun goût, est imperméable et résistante à la chaleur ; elle peut se mettre au four traditionnel ou au four à micro-ondes. Les produits à base de palmier sont biodégradables, mais ils peuvent aussi être brûlés ou utilisés comme aliment pour le bétail.

Eco-tips.com : <http://www.eco-tips.com/shop/a-vaisselle.php>